de Paris, et le nia lorsqu'il fut interpellé d'en faire sa déclaration légale : il est encore reconnu que La Fayette avait ordonné à Dumouriez, qui commandait sous lui une division de l'armée, de lever son camp, et que Dumouriez avait désobéi. Toutes ces nouvelles propageaient l'alarme, tandis que la cour, plus audacieuse, laissait déjà percer la joie du succès. Jamais elle n'avait été plus brillante, ni plus entourée de seigneurs et de chevaliers de toute espèce. Il fallait un terme à tant d'agitations : déjà plusieurs sections avaient arrêté de ne plus reconnaître le Roi ; celle de Mauconseil fit afficher le 9 août que si la déchéance n'était pas prononcée, à minuit elle sonnerait le tocsin et s'insurgerait.

Le soir, le Roi fit appeler Pétion, qui trouva le château extrêmement garni de satellites. Le Roi lui demanda quel était l'état de Paris; Pétion ne lui en cacha pas la fermentation; mais tous ces interrogats n'étaient qu'un prétexte. On avait appelé le maire pour le retenir en otage; il sentit le piége. Déjà ses amis l'avaient aperçu, ils en avaient instruit divers députés, qui le firent à l'instant mander à la barre. Des huissiers, précédés des grenadiers du Corps législatif, vinrent lui signifier le décret dans le jardin des Tuileries, où il était retenu depuis trois heures, non sans quelques provocations. Pétion obéit, et sortit ainsi des mains de la cour.

A minuit le tocsin sonne, la générale bat : l'air répétait au loin ces lugubres sons. Des motifs de prudence nous déterminèrent à ne pas nous mettre à la tête des Marseillais. Baille représentait à Paris le département des Bouches-du-Rhône, et moi la ville de Marseille; Rebecqui était mandé à la barre. Tous les trois nous étions chargés de veiller à la conservation du bataillon. Nous lui fîmes dire par Bourdon, qui, depuis la confé-

rence de Charenton, logeait avec nous, de nous envoyer tous les quarts d'heure une ordonnance pour nous instruire de ses mouvements; surtout nous lui recommandions de ne pas trop se livrer à des impressions étrangères, de ne marcher qu'avec les colonnes parisiennes, et de ne pas se mettre à la tête dans les défilés des rues, et surtout au château, dont il ne connaissait pas les avenues. L'amour de la gloire l'emporta sur ces prudentes recommandations : les Marseillais, à leur grand péril, occupèrent dans cette journée le poste d'honneur.

Bertin, le courrier Aubert, le capitaine Carrière, vinrent nous rejoindre à cinq heures du matin. Nous les plaçons pour observer les événements, Bertin dans l'Assemblée nationale, Aubert au faubourg Saint-Antoine, Carrière auprès du bataillon; nous allons, Rebecqui et moi, reconnaître les dispositions militaires. Les légions arrivaient de toutes parts avec leurs canons; mais cette extrême diligence annonçait plutôt l'intention de défendre que celle d'attaquer. C'était le commandant général Mandat qui les faisait avancer. Il avait donné l'ordre au commandant du poste de la maison commune de tirer sur les bataillons du faubourg Saint-Antoine, lorsqu'ils déboucheraient par l'arcade Saint-Jean. L'ordre est montré au corps municipal encore en fonctions; Manuel, procureur de la commune, cite le général, qui reconnaît publiquement son écriture : la foule, qui presse le commandant, se jette sur lui, l'entraîne hors de la salle et le tue 1. On avait arrêté aux Tuileries

¹ Peltier, dans son *Histoire de la Révolution du* 10 août, dit que le motif de ce meurtre était le désir qu'on avait de se procurer l'ordre (qui du reste n'a pas été retrouvé sur Mandat) de repousser la force par la force; que Pétion, renfermé dans le château, avait été

une fausse patrouille composée d'anciens gardes du corps ; la multitude allait les déchirer, lorsque quelques citoyens se réunirent pour former à l'instant une espèce de tribunal. Ils sauvèrent de cette manière plusieurs malheureux qui n'étaient pas de la patrouille, quoiqu'ils eussent été pris dans le jardin. Il était alors sept heures du matin. Les commissaires des sections ne remplacèrent la municipalité qu'à neuf heures, quoiqu'ils eussent passé la nuit à la commune. Ce fait est important, parce que ces commissaires se sont dits les seuls auteurs des plus importantes opérations auxquelles le corps municipal avait pourtant concouru. J'ai vu depuis beaucoup de personnes s'attribuer les honneurs de cette journée, quoiqu'il soit bien certain que le plan n'en

obligé de signer. Pétion, dont la conduite a été si perfide ce jour-là à l'égard de la cour, a plus tard invoqué pour sa défense toutes les eirconstances qui prouvent qu'il était de connivence avec l'insurrection. Peut-être aussi les a-t-il un peu exagérées ou dénaturées, car il avait alors à agir ainsi un grand intérêt, celui de sa conservation. Cependant, du fond de l'exil, il s'est montré très-préoccupé du désir de réfuter les accusations de ses ennemis qui lui reprochaient d'avoir cherché à faire échouer le mouvement du 10 août. Voici une pièce inédite qui a été trouvée après sa mort, parmi ses papiers, en double exemplaire, tous deux de sa main :

" A imprimer s'il est possible.

« NOTICE.

» Je ne répondrai pas aux vils scélérats qui prétendent former la Convention nationale, mais je dirai à cette portion de citoyens qui peut encore être aveuglée sur leurs crimes et qui a la stupidité de croire aux calomnies qu'ils vomissent chaque jour contre tout ce qu'il y a de gens de bien et d'hommes vertueux en France, que l'imputation qui m'est faite par le rapporteur du comité de sûreté générale d'avoir donné, dans la nuit du 9 au 10 août, l'ordre de tirer sur le peuple par-derrière lorsqu'il déboucherait du faubourg Saint-Antoine par l'arcade Saint-Jean, est une absurdité digne de mépris, ou, si l'on aime mieux, une infamie digne de châtiment. » Il me suffirait de nier; je défie ensuite l'accusateur de prouver

avait pas été tracé comme celui de la défense du château. Elle se fit, comme toutes les insurrections, par un mouvement irrégulier, résultat de mille circonstances ; une foule d'hommes y jouèrent un rôle plus ou moins actif; ceux-ci par des combinaisons antérieures à l'événement, ceux-là par l'impulsion de leurs discours, plusieurs par la force des armes. Les seuls peut-être que l'histoire distinguera dans ce tourbillon de mouvements et d'actions sont les Marseillais et les Bretons.

Nous rentrâmes avant neuf heures pour écrire à Marseille les premiers événements du jour, et savoir de Pierre Baille, resté seul dans l'hôtel, ce qu'il avait appris du bataillon. Une ordonnance arrive, nous annonçant que les Marseillais sont en bataille sur le Carrousel, mais

son assertion imbécile et coupable, et il serait couvert de honte, s'il pouvait encore rougir; mais j'ajoute deux raisons auxquelles il n'a

pas de réponse valable.

» 1º L'ordre qu'il a eu l'audace d'imaginer supposait que j'étais d'intelligence avec la cour, que nous agissions de concert; or, il est de notoriété publique, et mille témoins peuvent l'attester, que la cour m'aurait fait égorger dans cette nuit fameuse, si un décret ne m'eût pas arraché des mains des assassins; 2º le commandant de la garde nationale, appelé à la municipalité, interrogé à la municipalité, dans cette nuit même, sur l'ordre qu'il avait donné de tirer sur le peuple, ne fut-menacé et mis à mort qu'à cause de cet ordre. S'il l'eût reçu, du moins, il n'eût pas manqué, pour se soustraire à son supplice, de déclarer qu'il n'avait fait qu'obéir à la réquisition du magistrat. Cette justification était simple et naturelle. Il n'en n'a (sic) pas fait usage, et la raison en est sensible: c'est que jamais un semblable ordre n'a été souscrit de ma main.

» Je réponds en passant à une autre calomnie non moins absurde. On a avancé que j'avais accompagné le Roi dans la revue qu'il a faite des troupes le 10 août. C'est à cinq heures et demie, six heures du matin que cette revue a été faite; je suis sorti à quatre heures des Tuileries pour me rendre à l'Assemblée. A quatre heures et demie j'étais à la maison commune et à cinq heures à la

mairie, où je suis resté toute la journée.

» Signé : Pétion. »

qu'ils paraissent abandonnés, puisque le faubourg Saint-Antoine n'arrive pas. Nous dépêchons à l'instant, vers ce faubourg, Bertin, qui revenait de l'Assemblée nationale. J'ai su depuis que Westerman s'y était aussi porté dans le même motif, et qu'il avait trouvé Santerre invitant les bataillons à ne point marcher au château, sous prétexte que la cour était en force; mais Westerman lui portant l'épée sur la poitrine, s'écria que les Marseillais étaient au Carrousel. Il n'y eut plus alors à balancer : Santerre changea de langage et se mit en marche; mais à la maison commune il quitta sa troupe pour aller se faire proclamer commandant général, et on ne le vit plus de toute la journée. Son premier acte fut de faire demander aux Marseillais leurs deux pièces de canon pour la mairie, comme si le champ de bataille avait été là. On repoussa cette demande avec indignation. Toutes ces fautes, la marche lente du faubourg, les mauvaises dispositions de l'attaque, la terreur des uns, l'insouciance des autres, les forces du château, tout assurait la victoire à la cour, si le Roi n'eût pas quitté son poste. Il paraît qu'il avait eu d'abord l'intention de se battre, puisque le matin il avait passé en revue les Suisses et les chevaliers déguisés sous leurs uniformes. S'il se fût montré, s'il fût monté à cheval, la très-grande majorité des bataillons de Paris se fût déclarée pour lui. Mais il aima mieux se rendre à l'Assemblée nationale. On dit que ce conseil lui fut donné par Rœderer, et peut-être est-ce un coup de politique dont cet excellent administrateur peut s'honorer. La Reine n'était pas de cet avis : on assure qu'arrachant un pistolet de la ceinture de M. d'Affry, et le présentant au Roi, elle lui dit de faire son devoir.

On se lassait d'attendre : l'impatience provençale l'emporta sur la considération du danger; les Marseillais,

avant sur leurs ailes les Bretons, s'avancent fièrement et pénètrent dans la cour des Princes au pas de charge. Les Suisses garnissaient les fenêtres du château; ils criaient aussi vive la nation! On parlemente longtemps: une douzaine d'entre eux et quelques gendarmes vinrent se ranger parmi les Marseillais; ils jettent des fenêtres, en signe d'amitié, des cartouches sans balles. Granier, commandant en second du bataillon, pénètre jusqu'aux appartements; il croyait n'y recevoir que des témoignages de fraternité, déjà même on l'avait embrassé; tout à coup une décharge terrible de fusils; de carabines, d'espingoles part des fenêtres du château. Au mouvement des armes qui précède le feu, les Marseillais, par une impulsion naturelle, reculent de quelques pas et couchent en joue les Suisses. Cette manœuvre les sauva; la grêle des balles frappe sur la place qu'ils viennent de quitter. Tous auraient péri s'ils y fussent restés. Il en tomba sept : le commandant, atteint d'une mitraille à la jambe, est amené chez nous; les autres soutiennent le choc. Un coup de canon repousse les Suisses qui tentaient une sortie; de toutes parts on foudroie le château. Le second commandant des Marseillais, poursuivi dans les appartements à coups de baïonnette, se pare de son sabre, saute de la barrière du grand escalier, échappe aux balles de ses propres soldats qui tiraient sur le château, tombe sans se blesser, se met à la tête des Marseillais, fond avec eux sur les Suisses, les enfonce et pénètre à force ouverte dans la salle où d'abord la perfidie l'avait accueilli. Les Bretons fidèles et quelques patriotes marchent d'un pas égal : plusieurs bataillons de Saint-Antoine, arrivés à l'instant, les suivent dans le château. Cependant d'autres divisions fuient. Lauvigny, qui commandait un bataillon, reste seul abandonné sur